



## TARIFS GENERAUX

### HONORAIRES DE TRANSACTION :

- ❖ Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire prévue au mandat
- ❖ Tous nos prix sont exprimés en euros et toutes taxes comprises. Les honoraires sont calculés sur le prix affiché.

Prix de vente	Honoraires hors taxes
Jusqu'à 100 000 €	8.000 € TTC
De 100.001 € à 200.000 €	7% TTC
De 200.001 € à 300.000 €	6% TTC
De 300.001 € à 500.000 €	5% TTC
Pack sérénité	+1%

### Pack Sérénité – Mandant Exclusif

- ❖ Suivi bi-mensuel
- ❖ Visibilité n°1
- ❖ Devis travaux gratuit
- ❖ Plan 3D
- ❖ Photographe professionnel
- ❖ Assainissement
- ❖ Porte à porte
- ❖ Phoning
- ❖ Visites enchères
- ❖ Panneau
- ❖ **Diagnostics remboursés**
- ❖ Pub - Diffusion inter Agence (INTERKAB)
- ❖ Réception des appels
- ❖ Mailing locaux
- ❖ Constitution du dossier
- ❖ Relance BDD
- ❖ Découverte acquéreur
- ❖ Rapport de visite
- ❖ Conseils
- ❖ Visites qualificative
- ❖ Validation financements
- ❖ Compromis + SRU
- ❖ Conservation des clés
- ❖ Suivi du dossier chez le notaire
- ❖ Suivi mensuel
- ❖ Assistance Syndic
- ❖ Conciergerie

### HONORAIRES DE GESTION COURANTE :

- ❖ 3,99 % à 6,25 % HT (4,79 % à 7,50 % TTC) en fonction du montant du loyer, du nombre de biens gérés, et de la prestation.  
Ils s'appliquent à l'ensemble des sommes perçues par l'agence pour le compte du mandant.  
Minimum de facturation : 25 € TTC. Le montant des honoraires applicables au mandat est indiqué sur celui-ci. Pas d'honoraire sur dépôt de garantie.

### **Ces honoraires comprennent, pour la Gestion Financière :**

- ❖ Appels des loyers
- ❖ Encaissements
- ❖ Virements mensuels sur le compte propriétaire
- ❖ Suivi du paiement du loyer
- ❖ Préparation procédure contentieuse loyer
- ❖ Établissement quittance
- ❖ Établissement des documents CAF
- ❖ Tenue de la comptabilité
- ❖ Réponse aux questions des locataires sur le loyer
- ❖ Demande annuelle de l'attestation d'assurance habitation
- ❖ Relance attestation assurance
- ❖ Préparation procédure contentieuse assurance
- ❖ Revalorisation du loyer à la date anniversaire du bail
- ❖ Régularisation des charges
- ❖ Revalorisation des charges
- ❖ Établissement et envoi d'un Compte-rendu de Gestion par trimestre par email.

**Ces honoraires comprennent en sus, pour la Gestion Totale** : réponse à l'ensemble des questions du locataire ; gestion des problèmes rencontrés par le locataire (perte de clé, parking, fuites, dysfonctionnements divers, etc.) ; gestion des relations avec le syndic ; sur demande, paiement des charges ; sur demande, paiement de la taxe foncière ; réponse aux questions des organismes fiscaux ; gestion des travaux courants ; établissement des devis "gros travaux" ; gestion assurance "propriétaire non occupant" ; déclaration des sinistres aux assurances ; gestion des sinistres ; gestion des relations avec les services municipaux (hygiène, etc.).

En cas d'impayé non couvert par une assurance loyers impayés, les honoraires restent dus, sont basés sur le montant du loyer tel qu'il est appelé et sont appelés mensuellement d'avance.

### **AUTRES HONORAIRES**

- ❖ Ouverture / clôture de compte : 50 € TTC/89 € TTC par locataire en place à la prise de mandat.  
Frais administratifs : 5,99 € TTC / mois / locataire.
- ❖ Déclaration fiscale (par immeuble) : 75 € TTC par prestation.  
Dépôt du dossier à l'Huissier ou Dépôt du dossier à l'avocat : 60 € TTC par prestation.
- ❖ Réception logement neuf / déclaration fiscale suite à réception de logement neuf / revisites pour levée de réserves : 160 € TTC par prestation.
- ❖ Envoi des comptes rendu de gestion "papier" : 5 € TTC / trimestre (inclus dans gestion complète).
- ❖ Suivi de contentieux en cas d'absence d'assurance loyers impayés : 30 € TTC / mois en sus des honoraires de gestion.
- ❖ Honoraires de gestion des garants (caution solidaire) en cas d'absence d'assurance loyers impayés : 0,7% TTC des loyers encaissés CC.
- ❖ Frais de visite patrimoniale avec compte rendu et reportage photos : 119 € TTC
- ❖ Autres prestations : 84 € TTC /heure.
- ❖ Installation détecteur d'incendie : 49 € TTC (Fourniture et Pose)

### **ASSURANCE LOYERS IMPAYES**

Elle est définie dans une annexe au mandat, qui précise aussi son coût. Il est susceptible de changer annuellement en fonction des tarifs de l'assureur. Il s'agit d'une assurance de groupe à laquelle le propriétaire adhère volontairement ou d'une assurance individuelle souscrite par l'agence pour le compte du propriétaire. Le gestionnaire ne peut en aucun cas être considéré comme étant lui-même l'assureur. Le tarif de l'assurance comprend la prime d'assurance ainsi que des honoraires de gestion de cette assurance pour un montant de 0,7% TTC du loyer CC.

Cette assurance comprend, EN FONCTION DES OPTIONS ET DES CONTRATS (détail indiqué dans l'annexe assurance du mandat) :

- ❖ indemnisation des loyers impayés
- ❖ frais de contentieux (huissier, avocat, procédures) "loyer impayés" et "dégâts immobiliers"

- ❖ prise en charge des dégâts locatifs immobiliers (limite indiquée dans l'annexe), avec franchise égale au dépôt de garantie
- ❖ protection juridique ;

## **HONORAIRES DE LOCATION**

Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail (€/m2)

Zones très tendues	12 € TTC
Zones tendues	10 € TTC
Hors zones tendues et très tendues	8 € TTC
Établissement de l'état des lieux d'entrée (€/m2)	3 € TTC

- ❖ PARKING, BOX, GARAGE, CAVE - Honoraires de location (forfait) 150€ TTC
- ❖ Minimum des honoraires de relocation 500 € HT (600 € TTC) à la charge du bailleur

## **Locataire amené par bailleur :**

- ❖ contrôle des documents par l'assurance, l'agence, 150€ TTC (propriétaire)
- ❖ établissement du bail : 150 € TTC (propriétaire)
- ❖ établissement du bail : 150 € TTC (locataire)
- ❖ état des lieux (entrée ou sortie) réalisés séparément : 150 € TTC (propriétaire)

Commerces et bureaux : 30% HT du loyer annuel HT HC, minimum 5.000 €, la charge des honoraires est précisée dans le mandat. Diagnostics et baux notariés en sus.

## **Frais locataire :**

- ❖ Pour les locataires dont le bail n'est pas régi par la loi de 89 :
- ❖ frais de relance lettre simple 7,50 €
- ❖ relance lettre RAR 25 €,
- ❖ frais pour prélèvement ou cheque rejeté 25 €
- ❖ commandement d'huissier : 60 € + frais d'huissier
- ❖ frais de dépôt du dossier à l'avocat 60 € TTC.

## **GESTION ADMINISTRATIVE**

Frais fixes de gestion	5.99€ TTC mois
Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	120 € TTC
Honoraires de constitution, dossiers type ANAH, PACT HABITAT, etc.	200 € TTC
Honoraires Pilotage Travaux, si suivi dossier type ANAH, MaprimeRenov, ...	6% HT du devis

## **GESTION FINANCIERE**

Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	25 € TTC
Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise.	89 € TTC

Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers (par an et immeuble géré et nombre de lots)

1 par an et par immeuble géré : 1 lot	79 € TTC
1 par an et par immeuble géré : 2 à 5 lots	100 € TTC
1 par an et par immeuble géré : 6 à 10 lots	125 € TTC
Par an et par immeuble géré : plus de 11 lots	155 € TTC

Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)	1.20 % TTC
Supplément pour dépôt de garantie non conservé (sur la base des encaissements)	/

### **GESTION TECHNIQUE**

Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant (au temps passé)	84 € / heure TTC
Frais visite patrimoniale avec compte-rendu	119 € TTC

### **REPRESENTATION ET PROCEDURE**

Autres prestations occasionnelles au temps passé (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	84 € / heure TTC
---	------------------

### **GESTION TOTALE – IMMEUBLE EN MONOPROPRIETE**

(Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles)

Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)

Par trimestre et par immeuble géré : de 1 à 5 lots	69 € TTC
Par trimestre et par immeuble géré : de 6 à 11 lots	129 € TTC
Par trimestre et par immeuble géré : de 12 lots et plus	189 € TTC

### **PRESTATIONS OCCASIONNELLES – IMMEUBLE MONOPROPRIETE**

Faire établir état descriptif de division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres, ....

Vacation horaire	84 € / heure TTC
------------------	------------------